



Genève, le 31 août 2020

Chers membres, Chers amis,

A l'approche des Grandes Fêtes 5781 et en cette année un peu particulière, nous vous informons des différentes mesures prises afin d'optimiser la sécurité de chacun et le bon déroulement des offices :

- Le nombre de places sera limité à 400 et l'accès au GIL réservé uniquement aux membres et leur famille proche. L'inscription est obligatoire auprès du secrétariat à info@gil.ch en indiquant précisément à quel office vous souhaitez assister (voir détail des offices ci-joint), les noms et prénoms des personnes présentes ainsi que numéro de téléphone du responsable de famille. Si vous n'êtes pas inscrits, nous ne pourrions pas garantir votre accès à la synagogue.
- De plus, en vous inscrivant, vous vous engagez à ne pas venir à un office si vous souffrez d'un des symptômes du COVID 19 et certifiez n'avoir eu aucun contact avec des personnes malades lors des 14 jours précédents l'office, ni avoir été mis en quarantaine par le médecin cantonal. Si vous avez été malade ou avez été testé positif, 48h après la fin des symptômes, mais au minimum 10 jours après le début des symptômes doivent impérativement s'être écoulés avant de participer à un office. Il est à noter que la température de chaque personne sera prise à l'entrée.
- Le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires dès le poste de sécurité prévu à l'extérieur du GIL. Nous vous prions instamment de vous abstenir de tout contact physique avec d'autres fidèles et, une fois à l'intérieur du bâtiment, d'aller directement vous asseoir dans la synagogue sans vous attarder dans les couloirs. Les vestiaires seront fermés et vous devrez conserver vos affaires avec vous dans la synagogue.
- Nous vous demandons d'apporter votre kippa et votre talith. Si vous n'en possédez pas, vous pourrez en emprunter au GIL et les conserver durant toute la durée des Grandes Fêtes.
- Pour les personnes à risque nous recommandons de privilégier les offices par streaming. Un livre de prière pourra être mis à disposition au GIL le cas échéant.

Le respect de toutes ces mesures contraignantes incontournables est indispensable au bon déroulement des Grandes Fêtes en minimisant le risque de contamination. Un membre du comité sera chargé à chaque office de s'assurer que ces mesures soient respectées et nous vous remercions de suivre les consignes pour le bien-être de tous.

En vous remerciant par avance pour votre collaboration et avec mon très amical Chalom.



David Sikorsky
Président

OFFICES DES GRANDES FETES 5781

Roch HaChanah :

Soir : Vendredi 18 septembre à 18h30

Matin : Samedi 19 septembre à 10h00

2^e jour : Dimanche 20 septembre à 10h30 : Office pour les enfants et leurs parents avec sonnerie du Choffar
Pas d'office le soir

Tachlikh : Mercredi 23 septembre à 15h00 (lieu de rdv : Babyplage)

Prière du souvenir : Mercredi 23 septembre à 18h30

Office de Selihot : Samedi 26 septembre à 20h00

Yom Kippour :

Dimanche 27 septembre Kol Nidré à 17h00 pour les enfants et leurs parents à 20h00

Lundi 28 septembre Cha'harit à 10h00

Moussaf à 11h30

Interruption de 13h30 à 17h00

Min'hah à 17h00

Yzkor à 18h30

Neïlah à 19h00

Fin du jeûne à 20h00

Lundi 21 septembre : Notre rabbin sera à la disposition des personnes qui, pour raison grave, n'auraient pas pu entendre le Choffar à Roch HaChanah. Il pourra se rendre à leur domicile pour leur permettre d'accomplir la Mitzvah d'entendre le Choffar.

Dans ce cas, veuillez prendre contact avec le secrétariat.

Tzedakah : Comme nous le rappelle le prophète Isaïe (58:7) : *Voici le jeûne que J'aime : rompre les chaînes de l'injustice... partager son pain avec l'affamé.* C'est pourquoi nous vous invitons à faire un geste envers les démunis en apportant un paquet de biscuits, de fruits secs ou une plaque de chocolat par personne (aucune boîte de conserve). Vous pourrez les déposer à l'entrée **avant l'office de Kol Nidré uniquement, le lundi 28 septembre.** Tout ce qui sera réuni sera donné à une œuvre caritative genevoise.

Merci d'avance pour ce geste de Tzedakah que vous aurez à cœur d'accomplir.

Exceptionnellement cette année :

- le Mikveh du Beith-GIL ne sera pas accessible
- pas de service de garderie pour les enfants
- pas de Seder de Roch HaChanah ni de rupture du jeûne (seules des bouteilles d'eau seront mises à disposition à la sortie après l'office de Neïlah)